

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivants sont examinés :

## **MAISON PAULIN**

Les attributions des subventions DRAC 20% et Fondation du Patrimoine (FRPCP) 20% sont actées. la souscription atteint les 10% nécessaires pour pouvoir poursuivre. Les travaux de réfection de la toiture vont pouvoir se réaliser avant l'hiver. M. le Maire et M. Marot, conseiller municipal délégué, vont pouvoir prendre les contacts nécessaires pour concrétiser (février 2019).

## **CDC TERRES DU HAUT BERRY**

CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées

Etude de charges transférées ou transférables, qui dit transfert dit transfert de dotations.

Pour Morogues	GEMAPI : 1221,39 euros	
	PLUI : 1323 euros	soit un total de 10282,41 euros
	Voierie : 7738,02 euros	

Voierie 1 €/m<sup>2</sup> (70% pris par CDC, les 30% à partager avec travaux communautaires divers (déchetterie, zone artisanale...au prorata du nombre d'habitants)

Pour Morogues "Les Dietz", "Loye", Rue du Four, "Les Terreux", Musée Ivanoff"

Le conseil municipal approuve le rapport CLECT.

**DEMANDE ADHÉSION CNAS** : Coût 205 euros/actif le conseil municipal donne son accord pour 205 €

## **RECEVEUR MUNICIPAL**

Le conseil municipal délibère et accepte le concours du receveur municipal M. BULIDON, l'indemnité de conseil au taux de 100% lui est accordée ainsi que l'indemnité de confection des budgets au taux maximum, et ce jusqu'à la date où cesseront ses fonctions.

## **FOND DE SOLIDARITÉ**

Attribution pour l'année 2018 d'une somme de 600 euros au fond de solidarité pour le logement du département du Cher.

## **CATASTROPHES NATURELLES**

Un état de classement catastrophe naturelle sera demandé en préfecture.

**TRAVAUX SALLE DES FÊTES** : Un projet d'étude sera sollicité SDE18 travaux financement

**CONSEIL D'ÉCOLE** : Un délégué élu doit être voté, G. Turpin élue 9 voix